



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 7 juin 2018

DÉLIBÉRATION

N° 52 - 07.06.2018

En exercice....26
Présents.....17
Votants.....21
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Commission Consultative des Services Publics Locaux
(CCSPL) – Bilan des travaux en 2017**

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT,
Le 8 juin,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 31 mai 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Ghislaine DOEUFF,

Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,

La Flotte :

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,

Les Portes en Ré :

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,

St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, Mme Catherine JACOB,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Francis VILLEDIEU,

St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Monsieur Jean-Louis OLIVIER (donne pouvoir à Mme Ghislaine DOEUFF), Mme Isabelle Masion-TIVENIN, M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU (donne pouvoir à M. Patrick RAYTON), M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DECHELETTE), Mme Isabelle RONTE (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M Yann MAÏTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : Mme Marlyse PALITO.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20180607-D201852-DE
Reçu le 12/06/2018



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 7 juin 2018

DÉLIBÉRATION

N° 52 - 07.06.2018

En exercice...26
Présents.....17
Votants.....21
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) – Bilan des travaux en 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-3 et L. 1413-1,

Vu la délibération n°14 du Conseil Communautaire du 22 mai 2014 relative à la désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 28 mai 2018,

Considérant que la CCSPL est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public ;

Considérant que cette commission examine chaque année les rapports produits par les délégataires de services publics ;

Considérant qu'un état des travaux réalisés l'année précédente par la Commission Consultative des Services Publics Locaux doit être présenté à l'assemblée délibérante avant le 1^{er} juillet de chaque année ;

Considérant qu'en 2017, cette instance s'est réunie 2 fois :

Le 28 février 2017 :

- Avis préalable sur le principe d'une Délégation de Service Public pour l'exploitation du centre aquatique intercommunal « Aquare » à compter du 1^{er} septembre 2017 ;

Le 26 juin 2017 :

- Centre aquatique intercommunal « Aquare » - Rapport annuel 2016 ;
- Office de Tourisme intercommunal Destination Ile de Ré – Rapport annuel 2016.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **de prendre acte des travaux réalisés en 2017 par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.**

Affichée le : 12 juin 2018

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

AR PREFECTURE

017-241700459-20180607-D201852-DE
Reçu le 12/06/2018